HEINRICH BÖLL STIFTUNG
RABAT
Maroc

PESTICIDES AU MAROC : LE PRIX AMER DE L'ABONDANCE

Par Dounia Z. Mseffer

Introduction

Au Maroc, l'utilisation des pesticides est un sujet complexe aux multiples ramifications. Si les chiffres et les études scientifiques dressent un tableau alarmant de l'impact de ces substances sur l'environnement et la santé publique, la voix de celles et ceux qui vivent au quotidien les conséquences de l'agriculture intensive est totalement absente. La peur de perdre leur emploi, la crainte des représailles, le sentiment d'impuissance face à un système qui semble les ignorer, sont autant de freins qui les empêchent de s'exprimer librement.

C'est pour cette raison que nous avons choisi de nous rendre dans la région du Gharb, au cœur de la production de fruits rouges destinés à l'exportation, pour donner la parole aux « sans voix » : ces travailleuses agricoles et ces petits agriculteurs, souvent oubliés des statistiques et des rapports officiels. À travers leurs mots, nous découvrons l'envers du décor de l'agriculture marocaine basée sur un système d'exploitation où la rentabilité prime sur la dignité humaine et la santé publique. Leurs témoignages, poignants et bouleversants, révèlent une réalité crue : des conditions de travail difficiles, une exposition aux pesticides sans protection adéquate, des maladies et des drames qui en découlent.

En mettant en avant la voix de ces femmes et à ces hommes, notre objectif est non seulement d'éclairer sur les enjeux de l'utilisation des pesticides au Maroc, mais aussi de contribuer à une prise de conscience collective et à une mobilisation en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'humain et de l'environnement.

Pesticides : Danger invisible

« On pulvérisait nous-même les pesticides sans aucune protection et des fois, pendant que nous étions accroupies à planter ou à arracher les mauvaises herbes, les hommes passaient au-dessous de nous et lâchaient « sem » (poison en darija). L'odeur était insupportable. Et nous n'avions aucune idée de la dangerosité de ces produits chimiques ou leur impact sur notre santé », raconte Khadija, le visage buriné par le soleil et plus de 16 années de labeur dans les champs agricoles situés à Moulay Bousselham, dans la région de Rabat-Salé-Kénitra. Réputée pour sa production de fraises, de framboises et autres fruits rouges, et plus récemment, pour la culture de l'avocat, la région de Moulay Bousselham et ses environs se caractérisent par une agriculture intensive, dominée par de grandes exploitations tournées vers l'exportation. Comme Khadija, elles sont des milliers dans tout le Gharb à s'activer dans les fermes, courbées sous le poids des récoltes ou dans des serres étouffantes. Elles plantent, désherbent, récoltent, au rythme effréné des saisons et des exigences du marché. Elles constituent l'épine dorsale de cette industrie.
Pour booster la production, l'agriculture locale, comme dans toutes les régions agricoles du pays, repose fortement sur l'utilisation de pesticides, d'engrais et autres intrants chimiques. Selon l'association CropLife Maroc, une confédération regroupant les sociétés phytosanitaires agréées au Maroc,
le marché des pesticides est estimé à hauteur de 2 MMDH dont 70 % est destinée essentiellement à l'usage agricole . [1]

1 Consulté le 20 septembre 2024 : https://www.croplife.ma/notre-metier/

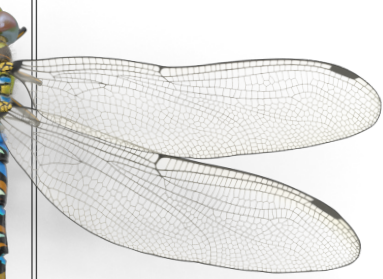

45% et 40% des pesticides utilisées concernent, respectivement, les insecticides et les fongicides, alors que 15 % couvre les herbicides. S'agissant du type de culture, près de 44 % et 26 % concernent, respectivement, le maraîchage et les plantations et 21 % les céréales. Pour réglementer ce marché, la loi 34.18 sur les produits phytopharmaceutiques, qui remplace la oi 42.95 en vigueur depuis 1995, a été adoptée par le parlement marocain en 2021. Ainsi, tous les produits doivent être certifiés et autorisés par l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA). Celui-ci effectue des contrôles et se charge de la surveillance des résidus de pesticides dans les produits agricoles au niveau des exploitations agricoles, du commerce - marchés de gros et grandes surfaces - et des unités de conditionnement et de stockage, pour garantir la qualité et la sécurité des produits agricoles.

Encadré

La réglementation des pesticides au Maroc

En 2021, la loi 34.18 sur les produits phytopharmaceutiques est adoptée par le parlement marocain et remplace la loi 42.95, en vigueur depuis 1995. Toutes les activités liées aux intrants agricoles, y compris l'importation, la fabrication, le reconditionnement, la vente et même la distribution gratuite de produits tels que les pesticides, les adjuvants, les substances actives, les phytoprotecteurs, les synergistes et les co-formulants, sont régies par ce texte de loi, qui constitue le fondement juridique du contrôle et de l'organisation du commerce des pesticides agricoles au Maroc. La loi 34.18 définit ainsi les conditions d'homologation, de renouvellement ou de retrait de l'homologation de ces produits, ainsi que les conditions requises pour exercer les activités de fabrication, d'importation, de distribution et de vente des produits pesticides à usage agricole.

Seuls les produits préalablement homologués, et ayant subi une évaluation rigoureuse de leur efficacité biologique et de leur innocuité pour l'homme, les animaux et l'environnement peuvent être mis sur le marché. Certaines obligations doivent être respectées, notamment en matière d'étiquetage qui doit obligatoirement mentionner : le nom commercial et le détenteur du produit ; le numéro d'homologation ; la composition en matières actives ; les emplois, doses et modes d'utilisation ; la classification toxicologique ; et enfin les précautions d'emploi, contre-indications et antidotes. La loi 34.18 prévoit également la mise en place d'un plan national de phytopharmacovigilance qui détermine le cadre général pour le suivi et la constatation des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants sur la santé humaine ou animale ou sur l'environnement.

Cependant, malgré ces mesures, l'application stricte des normes de protection et l'utilisation raisonnée des pesticides restent un défi constant. La pression de produire toujours plus pour répondre aux exigences des marchés d'exportation, notamment européens, pousse parfois à des pratiques douteuses, avec le risque de voir des produits refoulés aux frontières pour non-conformité aux normes sanitaires. Rien qu'en 2024, plusieurs alertes ont été émises sur des produits marocains : en mai, les autorités espagnoles ont émis une alerte concernant les poivrons en provenance du Maroc après la détection de chlorpyrifos, un insecticide dangereux non autorisé depuis 2020 dans l'Union européenne ; en mars, la présence de l'hépatite A a été détecté dans les fraises marocaines... En 2023, la présence de matières actives (flocanicamid et triadimenol) et de pesticides non autorisés dans les pastèques destinées aussi bien au marché national qu'à l'exportation a conduit à la destruction de 168 tonnes de pastèques non conformes. Et la liste est longue.

Face à cette utilisation massive des pesticides au Maroc et les nombreux cas de maladies et de décès, le Dr Bouazza Kherrati, président de la Fédération Nationale des Droits des Consommateurs, dresse un réquisitoire accablant : « Les pesticides tuent tout ce qui peut nuire à l'homme, et ils tuent l'homme aussi »,

martèle-t-il, dénonçant l'incurie des autorités face à ce fléau qui ronge le pays. « Les pesticides sont omniprésents sur nos fruits et légumes, mais aussi dans nos villes, dans nos maisons… », explique Dr. Kherrati. En effet, toutes les études le prouvent : les pesticides sont responsables de plusieurs maladies chroniques, de cancers, de troubles neurologiques, endocriniens, hormonaux…

Selon une étude du Centre Antipoison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM) ,[2] de 2008 à 2016, 11.196 cas d'intoxications aigues par pesticides, - soit 10,7 % de l'ensemble des cas collectés pendant la même période (toutes causes confondues) - ont été enregistrés. «Les travailleuses agricoles et les petits agriculteurs en général non formés sont en première ligne face à ces substances toxiques et souffrent d'intoxications aigues importantes. Ils/elles manipulent ces produits sans protection adéquate, ignorant souvent les dangers auxquels ils/elles s'exposent. Le problème majeur des pesticides est aussi leur persistance dans l'organisme, même à faibles doses. L'effet cumulatif est souvent ignoré, et les professionnels de l'agriculture ont tendance à nier ce principe. De plus, certaines combinaisons de substances peuvent augmenter leur toxicité », alerte le Dr Kherrati.

L'environnement, lui aussi, paie un lourd tribut. Les sols sont pollués, la biodiversité s'effondre, les ressources en eau sont contaminées. Selon le Policy Paper « Biodiversité : pourquoi le secteur privé marocain doit miser sur le «nouveau carbone» [3] édité en décembre 2023 par l'Institut Marocain d'Intelligence Stratégique, plus de 600 espèces en danger ont été identifiées à travers le pays et une étude nationale sur la biodiversité estime que 1.700 espèces de la flore marocaine sont rares et/ou menacées, représentant une perte potentielle de la diversité végétale de 24 %.

Des vies brisées par les pesticides

C'est sur une petite route de campagne que nous croisons Khadija. Accompagnée de ses deux filles dont une récemment opérée pour la thyroïde, Khadija attendait sur le bord de la route qu'un transporteur veuille bien les emmener à Dlalha, un village situé à quelques kilomètres de là en direction de Moulay Bousselham. Elle fait partie de celles qui ont payé le prix fort de ces années d'exploitation.

Âgée de 55 ans, elle est originaire de Douar Guenafda, à environ 5 kilomètres de Moulay Bousselham.

Toute sa vie, elle a travaillé dans les fermes de la région pour subvenir aux besoins de son mari en situation de handicap et ses quatre enfants.

. «En fait, je ne me rappelle même pas quand j'ai commencé à travailler. La plus jeune de mes filles a 16 ans aujourd'hui et déjà à l'époque je travaillais. Je sortais de la maison à l'aube et ne rentrais que tard le soir. Fraises, menthe, sauge, basilic, laurier, persil, coriandre… j'ai tout cultivé, tout récolté. C'était éreintant. On travaillait peu importe la météo : qu'il pleuve ou qu'il vente, sous le soleil et pendant les fortes chaleurs. Quand il pleuvait, on se couvrait juste avec un plastique et on pataugeait dans la boue. Sans parler des réprimandes pour un oui ou un non… », se souvient-elle, la voix chargée d'émotion. En 2018, Khadija s'écroule au milieu du champ. Sa tâche ce jour-là consistait à ramasser les herbes et les brûler… Asphyxiée par la fumée, elle commence à avoir de plus en plus de mal à respirer. Quand elle se plaint au contremaitre, ce dernier l'oblige à terminer son travail en la menaçant de ne pas la payer si elle refuse. Le soir, son état se dégrade et elle part le lendemain voir un médecin. Le diagnostic tombe : elle souffre de fortes allergies dues principalement à la pénibilité de son travail et aux odeurs des pesticides. « Il m'a mis en arrêt de travail et m'a donné un certificat d'invalidité. Quand je suis venue voir le contremaître, il m'a ri au nez. Tiens… regardes… voici tous mes papiers.

Je les porte toujours sur moi au cas où… il y a tout et ça fait cinq ans que je cours partout, Meshraa Belksiri, Kénitra, Rabat, Larache… pour réclamer mes droits », dit-elle. En effet, tous les certificats médicaux et d'invalidité datant de 2019, 2020, 2021 et 2022, stipulent qu'elle est atteinte d'un asthme bronchique sévère et d'une rhinite associés à une anémie et une dyspnée aggravées par la reprise de ses activités professionnelles et l'effort intensif ainsi que d'une saturation d'oxygène de 80, ce qui est bien en dessous de la normale. Renvoyée sans ménagement et sans aucun état d'âme, elle a tenté de faire valoir ses droits en engageant un avocat. Mais face à la puissance des propriétaires terriens, elle s'est sentie démunie et impuissante. « Le gérant de la ferme m'a proposé 10.000 Dhs d'indemnisation. J'ai refusé car ce n'est pas du tout suffisant. Mon traitement d'asthme coûte cher et toute ma famille dépend de moi», soupire-t-elle. Aujourd'hui, Khadija est diminuée, marquée dans sa chair par les pesticides. Mais elle reste déterminée à protéger ses filles de ce destin tragique. « Jamais je ne les laisserai travailler là-bas. Il y a trop de "tamara" (travail pénible en darija), trop de problèmes. Je préfère mendier que de les envoyer dans cet enfer ».

2 Consulté le 20 septembre 2024 : https://www.capm-sante.ma/uploads/documents/68.pdf

3 Consulté le 20 septembre 2024 : https://imis.ma/wp-content/uploads/2023/12/IMIS_Biodiversite_VF.pdf

Pourtant, sa fille âgée de 16 ans porte, déjà, les stigmates de cette exposition indirecte aux pesticides. Asthmatique depuis la naissance, elle fait à répétition des crises d'asthme qui ont nécessité une hospitalisation durant son enfance. « Elle est née comme ça, les médecins disent que c'est peut-être à cause de mon travail. C'est vrai que quand j'étais enceinte d'elle, je travaillais dans les champs. Mais enceinte ou pas, il fallait bien que je ramène de quoi manger à la maison le soir. "Tarf dial khobz s3ib"(Il faut trimer pour joindre les deux bouts) », dit Khadija avant de partir.

Exploitées et exposées : le double fardeau des ouvrières agricoles

A Arbaoua, située dans le cercle de Souk Arbaa El Gharb, à une heure de route de Moulay Bousselham en direction de Ksar El Kebir, à travers une petite route rurale sinueuse et cabossée, nous retrouvons Yousra, 29 ans, mère d'un enfant de 9 ans. Elle incarne le destin brisé de nombreuses jeunes femmes de la région. Malgré un baccalauréat en sciences et deux années d'études en commerce, elle a dû renoncer à ses rêves après s'être mariée.
Quelques années après, elle divorce et n'a pas d'autre choix que de chercher un travail en tant qu'ouvrière agricole pour subvenir aux besoins de sa famille. « J'ai travaillé dans plusieurs usines et fermes de fraises et de framboises destinées à l'export. On plante, on récolte, on enlève les tiges, les mauvaises herbes, on déblaye le terrain... À la base, il n'y a pas d'autre opportunité de travail ici », explique-t-elle avec amertume.

Chaque jour, Yousra se lève à 4 heures du matin pour prendre le bus de 5h30 qui la conduit, avec une trentaine d'autres femmes, vers les exploitations agricoles. Le trajet peut durer jusqu'à une heure et demie, le bus s'arrêtant dans chaque village pour récupérer les travailleuses, une main-d'œuvre bon marché. Sur place, elles sont une centaine, voire plus, à s'activer dans les champs. La journée de travail est longue et éprouvante. Les cadences sont infernales et la moindre pause est comptée. « Normalement on finit à 16h, mais si le "cabrane" (contremaître) estime que nous n'avons pas encore terminé notre tâche, on est obligées de travailler plus longtemps quitte à rentrer très tard dans la nuit chez nous », raconte Yousra. « Ils disent qu'ils nous déclarent à la CNSS, mais je n'en sais rien si c'est vrai ou pas », précise-t-elle. La pause déjeuner, d'une demi-heure à peine, est souvent expédiée dans le stress, et le salaire, bien que légèrement augmenté récemment, reste misérable : 83 dirhams par jour.

« Ce n'est pas du tout suffisant, mais on n'a pas le luxe de refuser », se désole Yousra. D'après elle, le moindre prétexte suffit au contremaître pour les envoyer à "l'3ouchha", un abri de fortune fait de poteaux en bois et de plastique, sans eau ni installations sanitaires, placé à l'extrémité de la ferme. « Ils nous insultent et nous exploitent et font de nous ce qu'ils veulent. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'ils choisissent comme main d'œuvre les femmes, on est dociles et soumises. Ce sont eux qui ont le pouvoir », dit-elle.

Les pesticides sont omniprésents. Yousra décrit l'odeur âcre des produits chimiques qui flotte dans l'air, même lorsqu'elle ne travaille pas directement dans les champs traités. « L'odeur insupportable du "sem" (poison en darija) nous parvient même si on n'est pas loin et celles qui ont des allergies ou des problèmes respiratoires ont beaucoup de mal à supporter. Nombreuses sont celles qui ne reviennent pas à cause de ça », explique-t-elle. Aucune protection n'est fournie : ni masques, ni bottes et ni gants pourtant indispensables pour protéger leurs mains des épines. « Si on en veut, il faut que nous les achetions avec notre propre argent. La plupart se couvre le visage avec un foulard ou écharpe. Les seules fois où on nous fournit le matériel de protection c'est quand il y a un contrôle », précise-t-elle. L'ignorance est également un autre fardeau que portent ces femmes. Elles ne savent rien des produits qu'elles manipulent et de leurs effets sur leur santé. « Tout ce qu'ils nous donnent comme instruction est de faire attention à ne pas manger les fruits et à bien nous laver les mains avant de commencer à manipuler les fruits pour éviter de contaminer les consommateurs européens. Mais nous, que nous tombions malade ce n'est pas grave. En fait, nous ne sommes absolument rien à leurs yeux », dit Yousra révoltée. Malgré les risques, Yousra continue pourtant tous les matins à aller aux champs pour subvenir aux besoins de sa famille. « On supporte et on sait que quand on part travailler c'est à nos dépends. Je sais que je sacrifie ma vie, mais ai-je le choix ? Non ! », précise-t-elle. Aujourd'hui, son rêve est d'être sélectionnée par l'Anapec pour partir en Espagne comme travailleuse saisonnière dans le cadre de la Coopération Bilatérale entre le Maroc et l'Espagne. Au titre de l'année, 2024, elles étaient 16.000 à partir. « J'ai déposé plusieurs fois ma demande mais ils ne m'ont jamais acceptée, peut-être que pour la prochaine campagne, j'aurai plus de chance », espère-t-elle.
D'autres femmes ont également témoigné des conséquences de l'exposition aux pesticides.

Malika, âgée aujourd'hui de 35 ans et qui travaille dans les champs depuis ses 15 ans, raconte aussi comment elle manipule les intrants chimiques pendant près de trois heures d'affilée sans aucune protection. « On porte des bottes qu'on achète avec notre propre argent, mais pas de masques ou de gants. On utilise notre écharpe comme cache-nez. Bien sûr qu'on se retrouve avec le produit sur les mains. Est-ce qu'on se touche le visage pendant la manipulation ? franchement je ne sais pas, peut être.... Ils me demandent de traiter la récolte. Je le fais sans broncher.J'ai besoin d'argent pour payer le loyer, acheter à manger et subvenir aux besoins de mes parents. Déjà que j'ai dû abandonner le travail dans les champs de fraises car je n'arrive plus à me baisser, je ne peux pas me permettre de refuser un autre travail. Donc je tiens le coup », dit-elle.
Du côté des agriculteurs, principalement les petits agriculteurs, la situation n'est guère mieux. Souvent mal informés et peu sensibilisés aux dangers des pesticides, ces derniers utilisent ces produits de manière excessive et inappropriée. Mustapha travaille dans un champ d'avocat au moment où nous l'avons croisé. Muni d'une pompe et sans aucune protection, il avance doucement à travers les rangées d'arbres et porte un pulvérisateur à dos de 16 litres de "sem" : «Ne t'inquiètes pas, c'est juste pour tuer les mauvaises herbes. Il n'y a pas trop d'odeur. C'est supportable. Je ne mets pas de masques ou de combinaison, car c'est encombrant ». Abdelkader, lui, est originaire de Douar Mghitam et possède une exploitation d'un hectare où il cultive la fraise, les cacahuètes, la patate... Il dit utiliser les pesticides depuis toujours car c'est ce qui lui garantit un bon rendement : « Je sais que c'est un poison et que c'est dangereux. Ces produits tuent les insectes comment veux-tu qu'ils ne nous tuent pas ? Mais, je dois gagner ma vie. Je n'ai pas le choix. Par contre quand je traitre, j'attends le lendemain avant de récolter les légumes dont j'ai besoin pour préparer à manger. Personne ne nous a montré comment faire, on apprend sur le tas », explique-t-il.

Pourtant, les revendeurs officiels d'intrants chimiques, présents en grand nombre dans la région et localisés principalement à Dlalha, conseillent les agriculteurs de se munir de matériel de protection. « On les accompagne en leur recommandant les produits à prendre en fonction de ce qu'ils cultivent et les précautions à mettre en place au moment de la manipulation, mais les gens n'en font qu'à leur tête. Pour eux c'est une perte de temps. Ils n'utilisent les protections que lorsqu'il y a des contrôles, et en général ils sont au courant des visites, ils ont donc le temps de se préparer à l'avance », dit un revendeur agrée sous couvert d'anonymat. Un fait confirmé également par nos travailleuses : « Quand les contrôles sont là, on nous fournit tout le matériel pour que nous donnions l'impression de travailler dans de bonnes conditions. De toutes les façons, les contrôleurs ne nous parlent pas et ne nous posent pas de questions. C'est comme si nous n'existions pas. Et quand bien même, on voudrait se plaindre, on ne le fait pas par peur de perdre notre travail », précise Malika.

Le problème se pose aussi avec la gestion des emballages des pesticides et l'élimination des résidus. Selon une enquête réalisée en 2009 par l'Association d'Éducation Environnementale et de Protection des Oiseaux au Maroc (SEEPOM) [4], 28 % des agriculteurs des régions de Meknès, Rabat et Tétouan utilisent les emballages vides de pesticides pour le conditionnement des produits alimentaires et pour stocker l'eau, 40 % les enfouissent dans le sol, 29 % les incinèrent à l'air libre ou les jettent avec les ordures ménagères et 3 % les abandonnent dans les champs ou les jettent dans la nature. C'est d'ailleurs le cas dans la région de Moulay Bousselham où le paysage est défiguré par une pollution alarmante. Sur des kilomètres, entre les arbres et les habitations, s'amoncellent des montagnes de déchets de pesticides et de plastique, contaminant les sols, menaçant la faune et la flore, et mettant en danger la santé des habitants.

Pesticides au Maroc : Un fléau sous silence, une mobilisation citoyenne

La toute première association pour la défense des consommateurs, créé à Kénitra en 1999, est montée au créneau dès 2000 pour dénoncer l'utilisation abusive des pesticides. Une grande campagne de sensibilisation est lancée via une émission spéciale diffusée sur une chaîne nationale. A l'époque, les tomates marocaines étaient infestées par la mouche blanche. Pour y faire face, les pesticides en tout genre ont été utilisés en vain. Et les premières victimes étaient principalement les ouvrières agricoles qui travaillaient dans les serres et les consommateurs. « Malheureusement après la diffusion, les grands producteurs d'intrants chimiques sont montés au créneau et notre message est resté lettre morte », raconte Dr. Kherrati, tout en rappelant que la première intoxication grave due aux pesticides au Maroc ayant provoquée des décès, remonte à 1999 dans la région de Fès. Des melons contaminés par un pesticide systémique, pénétrant dans la chair du fruit, étaient en cause.

4 Consulté le 20 septembre 2024 : https://eujournal.org/index.php/esj/article/view/14721/14614

En 2012, afin de renforcer le mouvement consumériste marocain, la fédération nationale des droits des consommateurs, regroupant 70 associations, voit le jour. Des séminaires régionaux sont organisés pour sensibiliser les professionnels et les consommateurs sur les dangers et l'usage abusif des pesticides. Depuis, une pression constante est maintenue par la Fédération sur les autorités pointées du doigt par Dr. Kherrati pour leur inaction coupable face aux puissants et influents lobbies de l'agrochimie qui freinent toute tentative de réglementation plus stricte. «La vigilance est toujours de mise. La santé des citoyens et l'avenir de l'environnement sont sacrifiés sur l'autel des intérêts économiques », déplore Dr. Kherrati tout en recommandant de laver, frotter les fruits et légumes, et de les mettre dans du vinaigre. « Mais ces gestes ne suffisent pas à éliminer tous les risques. Il restera toujours 10 %. C'est malheureux car nous perdons des hommes, des femmes, des compétences à cause de ces pesticides ».

Le marché local marocain : un angle mort du contrôle des pesticides

Cependant malgré ces avancées, le marché local continue de regorger de pesticides, dont certains sont interdits ailleurs dans le monde. Les contrôles sont insuffisants et la réglementation laxiste. Les distributeurs grossistes et revendeurs détaillants sont concentrés dans certaines zones, notamment les zones irriguées ou les zones favorables à l'agriculture. Les zones semi-arides ou montagneuses sont peu servies par les distributeurs grossistes et revendeurs, ce qui peut favoriser la disponibilité de produits de contrefaçon.
Selon CropLife Maroc ,[5] le marché des pesticides au Maroc, estimé à 2 milliards de dirhams, est confronté à un problème de taille : la contrebande et la contrefaçon représentent respectivement 20 % et 10 % de ce marché. Les régions les plus touchés par ce commerce illicite sont : le Loukkous, le Gharb, Chaouia, Doukkala, l'Oriental et le Souss.

Selon notre expert, Il y a eu une véritable prise de conscience de la part des autorités, notamment de l'ONSSA et du Ministère de l'agriculture en 2018, quand la menthe marocaine, contaminée par des insecticides et des raticides, a été interdite à la consommation pendant les périodes de forte chaleur. « Au même moment, nos exportations ont commencé à être refusées par les pays européens. Une vaste campagne nationale de sensibilisation a alors été lancée pour informer les consommateurs sur les risques liés aux pesticides », poursuit-il. Depuis, des mesures positives ont été prises en matière de réglementation. Les produits destinés à l'exportation sont soumis à des contrôles plus stricts aussi bien par l'ONSSA, Morocco Foodex, les agents frontaliers et l'importateur, pour répondre aux exigences des marchés internationaux, mais malgré cela, des cas de non-conformité existent, nuisant à l'image du pays.

Ce qui représente un danger pour l'économie nationale, pour la santé des utilisateurs et pour l'environnement. L'ONSSA, chargé de veiller à la sécurité des aliments, se retrouve débordé face à l'ampleur de la tâche : manque de ressources humaines et de laboratoires ; centralisation à Casablanca des analyses des échantillons prélevés au niveau de toutes les régions du pays ; vente de pesticides dans les souks hebdomadaires sans encadrement ; manque de sensibilisation des agriculteurs ; absence de contrôle direct sur le respect des doses et des délais avant récolte (DAR).... « Le problème se pose aussi avec la vente des fruits et légumes au niveau des marchés hebdomadaires et des marchands ambulants opérant dans l'informel. Même lorsque des taux de pesticides élevés sont détectés, l'ONSSA ne peut sévir, car la loi l'en empêche. Ses contrôles restent donc scientifiques, sans pouvoir de sanction », dit Dr. Kherrati.

5 Consulté le 20 septembre 2024 : https://www.croplife.ma/presentations/#presentation-croplife-maroc-sur-la-contrefacon-et-la-contrebande-des-pesticides/l/

En effet, un paradoxe légal entrave la sécurité alimentaire au Maroc : la loi 13.83 sur la répression des fraudes exclut dans son article 15 les produits frais du contrôle, ne ciblant que les produits emballés. Cette faille, dénoncée en vain par la Fédération nationale des droits des consommateurs laisse un vide inquiétant dans la protection des consommateurs. «Les marchands ambulants et les souks hebdomadaires échappent totalement au contrôle. L'ONSSA ne peut intervenir que sur ce qui est autorisé, laissant le marché local largement livré à lui-même. Avant 2010, des services spécifiques contrôlaient le marché intérieur, mais leur suppression a aggravé la situation. Le nombre de vendeurs informels a explosé, et aujourd'hui, on estime que 50 à 60 % des citoyens achètent des produits non contrôlés », poursuit-il. Les autorités se défaussent de leur responsabilité en affirmant ne contrôler que le secteur formel. Le consommateur, lui, est laissé dans l'ignorance, croyant à tort que tout ce qui est vendu est contrôlé. « Pour se protéger, le consommateur devrait privilégier les circuits contrôlés, mais cette démarche est difficile et contraignante. La sécurité alimentaire de tous les Marocains est en jeu. Il est urgent de réformer la loi et de renforcer les moyens de contrôle pour garantir la santé de tous. Le problème des pesticides doit être reconnu comme un enjeu de santé publique majeur », plaide Dr. Kherrati.

Face à cette situation, la Fédération appelle à ne privilégier que des pesticides ayant un faible impact sur l'environnement, à sensibiliser les utilisateurs, notamment sur l'importance de respecter le DAR, et à conseiller les consommateurs sur les bonnes pratiques pour minimiser leur exposition aux résidus de pesticides. Selon Dr. Kherrati, la création d'une agence ou d'un ministère dédié à la protection des consommateurs, à l'image d'autres pays, est une étape cruciale. « Il est temps de reconnaître que le marché marocain doit être une priorité. Le consommateur est le pilier de l'économie et sa protection est essentielle pour assurer la prospérité du pays. Il faut adopter une vision holistique de la défense du consommateur, en prenant en compte l'ensemble des acteurs du marché : fournisseurs, organes de contrôle et consommateurs », affirme-t-il.

Quand l'agroécologie défie les pesticides

Face à ce constat alarmant, une alternative se dessine : l'agroécologie. Au Maroc, plusieurs associations œuvrent sur le terrain depuis des années pour promouvoir des pratiques agricoles plus durables telle que Terre & Humanisme Maroc qui, à partir de 2001, travaille au renforcement de l'autonomie des paysans, femmes et hommes, en les accompagnant vers une production agricole durable tout en valorisant les terroirs de l'agroécologie.
Depuis 2013, le Réseau des Initiatives Agroécologiques (RIAM) se positionne en fer de lance de cette transition vers un modèle agricole plus durable et respectueux de l'humain et de la nature. Créé officiellement en 2015, cette plateforme rassemble plus de 100 acteurs (agriculteurs, consommateurs, coopératives, associations...) engagés dans la promotion de l'agroécologie comme alternative durable. Ses objectifs sont de : faciliter la communication et la collaboration entre les acteurs de l'agroécologie à travers l'échange d'informations, la capitalisation d'expériences et la co-construction d'une vision partagée ; soutenir le développement des initiatives agroécologiques en leur offrant visibilité, reconnaissance et accès aux ressources nécessaires à leur réalisation, tout en renforçant les compétences des acteurs de terrain ; et enfin, sensibiliser le grand public et les décideurs à l'urgence de la transition agroécologique, en mettant en avant ses bénéfices pour la santé, l'environnement et l'économie locale.

Encadré

Le SPG : la certification participative au service de l'agroécologie marocaine

En 2018, le Réseau des Initiatives Agroécologiques (RIAM) avec l'appui du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et de la FCAMDD (Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le développement durable), met en place un système novateur pour garantir la qualité des produits issus de l'agroécologie : le Système Participatif de Garantie (SPG),

labellisé « Agroécologie Maroc ». Cette certification est bien plus qu'un simple label. C'est une démarche participative qui implique tous les acteurs de la chaîne alimentaire : producteurs, consommateurs, et distributeurs. Ensemble, ils définissent les critères de qualité, les procédures de contrôle et les décisions de certification. Grâce à leurs connaissances techniques, les producteurs vérifient et contrôlent les pratiques agroécologiques alors que les consommateurs garantissent la neutralité du contrôle. « C'est un système basé sur la confiance, les échanges et le partage de connaissances. Les visites de contrôle sont aussi un moment d'échanges humains et de savoir-faire important », explique Rachida Mehdioui, présidente du RIAM.

Ce système se distingue de la certification par tiers, souvent coûteuse et complexe pour les petits producteurs. Il est particulièrement adapté aux marchés locaux et aux circuits courts, où la relation de proximité entre producteurs et consommateurs favorise la transparence et la confiance. La labélisation des fermes a débuté en 2018 dans le cadre d'une phase pilote de mise en œuvre du SPG dans la région de Rabat auprès de 16 agriculteurs, puis elle s'est étendue à d'autres régions. Aujourd'hui, 60 agriculteurs et agricultrices dans quatre régions, Rabat, Casablanca, Marrakech et Tiznit, sont certifié.e.s SPG. Cependant, si cette certification est reconnue et adoptée dans de nombreux pays à travers le monde, au Maroc, malgré son dépôt auprès de l'OMPIC (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) et les efforts du RIAM pour sensibiliser les institutions à travers divers événements, le SPG Agroécologie Maroc n'a pas encore obtenu de reconnaissance officielle de la part des autorités. « Le Ministère de l'Agriculture est conscient de l'existence de ce label, mais en l'absence d'une législation spécifique sur l'agroécologie, sa reconnaissance officielle reste en suspens », précise Rachida.

Malgré ce manque de reconnaissance formelle, le RIAM ne baisse pas les bras : les discussions avec les institutions se poursuivent et il reste convaincu que la reconnaissance officielle du SPG Agroécologie Maroc, tant attendue, finira par arriver. « Cela permettrait de valoriser davantage les pratiques agroécologiques et de renforcer la confiance des consommateurs dans les produits issus de ce mode de production durable », dit Rachida.

En réponse à ceux qui remettent en question la viabilité économique de l'agroécologie, la jugeant peu profitable, Rachida Mehdioui, présidente du RIAM et consultante en environnement, agriculture et développement durable, affirme avec conviction que « l'agroécologie, est rentable et a l'avantage d'être durable », comparant cette pratique à l'agriculture conventionnelle, souvent critiquée pour ses impacts environnementaux. « Même si les rendements par culture peuvent être légèrement inférieurs, la diversité des cultures en agroécologie permet une récolte globale plus abondante et surtout, elle préserve la fertilité des sols, un capital essentiel pour l'avenir », dit-elle.

En effet, l'économie réalisée sur les intrants chimiques, comme les engrais et les pesticides, compense largement le besoin accru en main-d'œuvre dans les fermes agroécologiques. De plus, les prix des produits agroécologiques, plus stables, deviennent de plus en plus attractifs face à l'inflation des produits conventionnels.

Selon Rachida, ainsi que des agriculteurs convertis à l'agroécologie depuis des années, tel que Jihad El Malih co-fondateur de la ferme Facyla, la réussite de l'agroécologie repose également sur la mise en place de circuits de commercialisation efficaces. C'est dans ce sens que le RIAM a mis en place des initiatives comme les marchés paysans éco-solidaires, créés à Rabat, Mohammedia, Casablanca et Marrakech, qui offrent de nouveaux débouchés aux producteurs et garantissent l'accès à des produits sains et de qualité pour les consommateurs. « Ce sont les consommateurs, de plus en plus soucieux de leur santé et de l'environnement, qui nous permettent de convertir les agriculteurs à l'agriculture écologique », observe Rachida, soulignant une demande de plus en plus croissante pour des produits issus de l'agroécologie.

Encadré

Une jeune pousse verte au cœur du Maroc aride

C'est suite à un voyage à vélo de 12.000 km à travers le Maroc, que Jihad El Malih, un ancien informaticien, décide en 2016 de troquer son écran d'ordinateur pour la terre fertile du Moyen Atlas. Avec sa femme, il reprend une ferme d'un hectare à Tiflet, baptisée Facyla, signifiant « jeune pousse » en arabe. Le terrain est aride, dégradé, mais leur vision est claire: créer un modèle d'agriculture durable et respectueux de l'environnement. Après deux ans d'efforts, les premières plantations voient le jour. Un système agroforestier est mis en place, où légumes et arbres fruitiers cohabitent harmonieusement. Petit à petit, la biodiversité revient, attirée par cet écosystème en plein renouveau. La terre aride s'est transformée en un sol fertile, capable de retenir l'eau. Les besoins en irrigation ont diminué, certains arbres n'ayant même plus besoin d'être arrosés. Aujourd'hui, Facyla est bien plus qu'une exploitation agricole. Labellisée SPG (Système Participatif de Garantie) « Agroécologie Maroc », elle est devenue un lieu d'apprentissage, d'expérimentation et de partage. Des formations, des conseils et un suivi technique sont proposés aux agriculteurs souhaitant se convertir à l'agroécologie. Jihad ne compte pas s'arrêter là. Il a récemment acquis une nouvelle ferme de deux hectares où il projette d'intégrer de nouveaux systèmes plus durables, dont une forêt comestible et une zone dédiée à l'agriculture syntrophique, une méthode qui permet de créer un microclimat stable et de cultiver durablement. En parallèle, un écocentre est en construction pour servir de lieu de formation, de transformation et de valorisation des produits éco-agricoles.

Pour Jihad, la clé de la réussite réside dans la diversification des cultures et la capacité à commercialiser les produits de manière efficace. Le maraîchage, avec plus de 200 ou 300 variétés de légumes et de fruits cultivés, lui assure une production variée et régulière. La culture d'arbres fruitiers, bien qu'étant un investissement à long terme, constitue un atout majeur pour la pérennité de la ferme. L'association d'un élevage animal diversifié (volailles, moutons, vaches) et d'apiculture écologique, la création de pépinières et la commercialisation d'arbres, de plantes aromatiques et d'intérieur renforce également l'autonomie du projet et offre de nouvelles sources de revenus.

« L'agroécologie et la permaculture, ce sont un ensemble de pratiques. C'est une philosophie et un mode de vie qui dépassent largement l'agriculture », précise-t-il. La création d'une communauté autour de la ferme est également un autre facteur de succès. La vente en circuit court, sans intermédiaire, lui a permis de fidéliser une clientèle et de nouer des liens forts avec les consommateurs. « Cette approche diversifiée nous a permis de créer une véritable abondance, tout en assurant un équilibre entre les dimensions sociales, environnementales et économiques. On peut générer jusqu'à 3.000 Dhs de chiffre d'affaires par semaine uniquement en légumes. Certaines fermes gagnent jusqu'à 40.000 Dhs par mois », explique Jihad. Selon lui la pandémie de la Covid 19 a permis un changement de mentalité et la création d'un mouvement citoyen. « Il faut que maintenant les politiques suivent

Le programme IHYAE : Stimuler l'Emploi et la Transition Agroécologique au Maroc

Le gouvernement marocain, longtemps focalisé sur l'agriculture biologique, commence à reconnaître l'importance de l'agroécologie. Le plan Green Generation et des programmes comme le Programme de Revitalisation des Territoires Ruraux par l'Emploi et l'Entrepreneuriat Agricole et Para-Agricole au Maroc (IHYAE), qui visent à encourager l'agriculture durable, témoignent de cette évolution. En effet, lancé, en décembre 2023, dans la région de Fès-Meknès par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) du Maroc, le programme IHYAE entend stimuler l'entrepreneuriat agricole, l'emploi des jeunes et la transition agroécologique au niveau local. Avec un investissement total de 170,6 millions d'Euros,

le programme IHYAE, financé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) jusqu'en 2027, est mis en œuvre dans trois régions : Fès-Meknès, Souss-Massa et l'Oriental. L'objectif étant de contribuer au développement d'une agriculture familiale résiliente, face au changement climatique, basée sur des pratiques agroécologiques. Le programme mise aussi sur l'animation territoriale avec des animateurs chargés d'identifier les besoins locaux et de construire des projets avec les populations cibles. Un appel à manifestation d'intérêt pour encourager l'agroécologie dans le cadre du Programme IHYAE a été lancé, en avril 2024 en marge de la 16e édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), par le MAPMDREF, avec l'AFD et l'UE. « Le gouvernement commence à prendre conscience petit à petit que sans l'agroécologie, nous courons à la catastrophe », affirme Rachida, pleine d'espoir quant à la mise en place prochaine d'un cadre légal pour soutenir cette pratique. « C'est l'une des solutions les plus prometteuses pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques qui menacent déjà la sécurité alimentaire du pays », poursuit-elle. En effet, ce type d'agriculture durable s'impose comme une nécessité car elle favorise la résilience des écosystèmes agricoles grâce à la plantation d'arbres, et à l'utilisation de semences adaptées libres de droit et reproductibles, plus résistantes aux conditions climatiques changeantes. « Nous sommes dos au mur : soit nous prenons les bonnes décisions et nous nous tournons vers l'agroécologie, soit nous abandonnons l'agriculture », avertit Rachida qui appelle à une prise de conscience collective et à une action rapide pour préserver les sols, l'eau et la biodiversité. « La logique productiviste à tout prix ne marche plus. Il est temps de repenser notre modèle agricole. Et si nous n'optons pas pour la durabilité, nous ne pourrons plus rien produire. Je suis intimement convaincue que l'agroécologie pourra assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire du pays. C'est l'avenir de l'agriculture marocaine. Et Il est de notre responsabilité à tous et toutes de préserver nos ressources : l'eau, la terre et la biodiversité. Décideurs, agriculteurs, consommateurs, producteurs, et commerçants », conclut-t-telle.

En effet, face aux défis croissants du changement climatique et de la raréfaction de l'eau, l'agroécologie apparaît comme une solution porteuse d'espoir, un chemin vers un avenir où la santé et la dignité humaines ne seront plus sacrifiées au profit économique. Mais combien de Khadija, de Yousra, de Malika, et de tant d'autres, devront encore payer le prix fort de l'agriculture intensive avant que le Maroc ne s'attaque résolument au fléau de l'utilisation excessive et abusive des pesticides, et mette fin à cette tragédie silencieuse ? Le temps presse !

Conclusion

L'agriculture marocaine est à un tournant. Longtemps tournée vers l'intensification et la productivité à tout prix, elle se heurte aujourd'hui à ses limites. Les conséquences sur l'environnement et la santé des petits agriculteurs et des travailleuses agricoles, comme en témoignent les femmes du Gharb, où les fruits rouges et les arbres d'avocats s'alignent à perte de vue, sont dramatiques. Maladies et souffrances marquent le quotidien de celles et ceux qui, jour après jour, s'exposent aux produits chimiques. Leurs témoignages, difficiles à recueillir, révèlent un système d'exploitation où le profit prime sur la santé et la dignité humaine et sont un appel à l'action.

Face à ce constat alarmant, l'agroécologie apparaît comme une alternative crédible. Avec ses principes de respect des écosystèmes et de valorisation des savoirs locaux, elle permet de produire des aliments sains tout en préservant la biodiversité, la fertilité des sols et la santé des agriculteurs et des travailleuses agricoles. Et des initiatives comme celle du Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) montrent que cette transition est parfaitement possible. Mais, cette pratique agricole durable ne pourra se développer pleinement sans une véritable prise de conscience, et un soutien fort des politiques et des décideurs. L'avenir de notre agriculture, et de notre société toute entière, en dépend.

Encadré

Les semences paysannes : un trésor menacé

Au Maroc, le Réseau des Initiatives Agroécologiques (RIAM) s'engage dans une véritable course contre la montre pour préserver et valoriser les semences paysannes, véritables trésors de l'agriculture locale. Face à la domination des grandes sociétés semencières et à la dépendance aux intrants chimiques, le RIAM mise sur l'autonomie et la souveraineté alimentaire. « Il existe une multitude de semences résilientes, libres de droit et reproductibles, adaptées à nos terroirs », explique Rachida Mehdioui, présidente du RIAM. « Nous nous efforçons de recenser ces semences paysannes, utilisées depuis des générations par nos agriculteurs, et de les préserver ». Le RIAM travaille en étroite collaboration avec des instituts de recherche tels que l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et The International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA), qui disposent de banques de semences. « Nous espérons que cette collaboration se développera davantage, afin que nos semences paysannes puissent être caractérisées génétiquement par des chercheurs», poursuit-elle. L'enjeu est de taille en effet : il s'agit de garantir l'indépendance des agriculteurs et de préserver la biodiversité agricole. Mais, le combat du RIAM est aussi un combat contre un système agricole dominant, où certaines semences, selon Rachida, sont "programmées" pour développer des maladies, obligeant les agriculteurs à acheter des produits chimiques. « Les semences vendues par les grandes sociétés ne sont pas reproductibles. Cela crée une dépendance vis-à-vis de ces entreprises et favorise l'utilisation d'intrants chimiques, qui peuvent nuire à la santé et à l'environnement. », déplore Rachida. Aussi, le RIAM encourage et forme les agriculteurs à multiplier leurs propres semences, pour retrouver leur autonomie et assurer leur souveraineté alimentaire. « Nous travaillons sur la création d'une banque de semences dans plusieurs régions du Maroc. C'est un travail de longue haleine, mais essentiel pour l'avenir de notre agriculture. Les semences paysannes sont bien plus que de simples graines. Elles représentent un patrimoine culturel et agricole inestimable, un gage de résilience face aux changements climatiques et un levier majeur pour assurer la souveraineté alimentaire. Le RIAM se bat pour que ce trésor ne soit pas perdu, pour que l'agriculture marocaine retrouve son autonomie et sa dignité », affirme Rachida avec conviction.

Pour Jihad, la clé de la réussite réside dans la diversification des cultures et la capacité à commercialiser les produits de manière efficace. Le maraîchage, avec plus de 200 ou 300 variétés de légumes et de fruits cultivés, lui assure une production variée et régulière. La culture d'arbres fruitiers, bien qu'étant un investissement à long terme, constitue un atout majeur pour la pérennité de la ferme. L'association d'un élevage animal diversifié (volailles, moutons, vaches) et d'apiculture écologique, la création de pépinières et la commercialisation d'arbres, de plantes aromatiques et d'intérieur renforce également l'autonomie du projet et offre de nouvelles sources de revenus.

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
RABAT
Maroc

PESTICIDES AU MAROC :

LE PRIX AMER DE L'ABONDANCE

Par Dounia Z. Mseffer

Heinrich Böll Stiftung
Adresse: 33, Rue Abou Derr, Agdal, 10000 Rabat - Maroc
E-mail: ma-info@ma.boell.org
Tel: 00 212 (0) 537 20 20 93 / 94
Fax: 00 212 (0) 537 20 20 92

Heinrich-Böll-Stiftung Rabat autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale.